

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En aucun cas, le client ne sera fondé à prétendre avoir ignoré les conditions ci-dessous qui sont nos conditions générales.

Toutes autres conditions devront être convenues par écrit et pour chaque cas particulier.

Aucune des clauses portées sur les bons de commandes ou sur les correspondances qui nous parviennent ne peuvent en conséquence y déroger.

Toute prestation accomplie par notre société implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

1- CATALOGUE

Les photographies incluses dans les catalogues ne sont pas contractuelles.

Sans modifier les caractéristiques essentielles ou de fonctionnement, nous nous réservons le droit de modifier les dimensions ou le poids etc... des articles.

Les délais éventuellement indiqués sont sous réserve des stocks disponibles.

2- PRIX

Les prix indiqués sont en euros et hors taxes et sont appliqués en l'absence de conditions particulières de vente.

Par voie de conséquence, ils sont majorés du taux de TVA applicable et des frais de transport applicables au jour de la commande.

3- COMMANDES

Aucune annulation de commande n'est acceptée sans accord préalable et écrit de notre part.

4- DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison communiqués restent indicatifs. Nous apportons nos meilleurs soins à livrer dans les délais convenus cependant les retards éventuels ne pourront justifier l'annulation de la commande ni le versement de dommages, intérêts et retenues.

5- TRANSPORT

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, y compris les expéditions franco.

A la livraison, en cas de colis détériorés ou manquants, il appartient au client d'exercer lui-même un recours en portant des réserves sur le bordereau de transport et en confirmant ces réserves au transporteur, par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de quarante-huit heures.

Toute réclamation devra nous parvenir dans les 48 heures de leur réception.

Si le client demande une expédition urgente, elle pourra être faite moyennant un supplément de port (déterminé selon le poids de l'expédition).

Pour toutes les marchandises à destination de l'outre-mer et de l'étranger, les frais de gestion, de port et d'emballage sont décomptés à leur coût réel.

Pour les livraisons hors de la France métropolitaine, le client s'engage à régler toutes les taxes dues à l'importation de produits, les droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée et toutes les autres taxes dues en vertu des lois du pays de réception des marchandises.

6- LIVRAISON

La livraison ne peut se faire que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur.

7- RETOURS

Avant tout retour de matériel, le client doit :

- demander une autorisation de retour.
- effectuer le retour dans un délai de 30 jours.
- les articles doivent être retournés dans leur emballage d'origine et non utilisés.
- joindre la photocopie de la facture ou du bordereau de livraison.

Une moins value de 15% sera appliquée pour frais de remise en stock, si l'erreur ne nous est pas imputable.

Aucun retour ne sera accepté en port dû.

8- TOLERANCE DE QUANTITÉ

Les quantités commandées sont dans la mesure du possible respectées lors de la livraison. Nous devons cependant nous réserver une tolérance de plus ou moins 10%.

9- CONDITIONS DE PAIEMENT

Toutes nos factures sont payables à 40 jours fin de mois le 15 ou à 60 jours date de facture, sauf accords particuliers et préalables.

Toutefois, toute première commande d'un client est payable à la commande, aussi longtemps que ne lui a pas été ouvert un compte en nos livres, sauf accords particuliers et préalables.

Le retard de paiement ou de retour des effets de commerce, dans le délai imparti par la loi, pourra entraîner la suspension des livraisons des commandes en cours.

Les sommes non payées à l'échéance produiront des intérêts de retard calculés avec le taux minimal prévu par la loi correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal, et ce, sans mise en demeure préalable.

Les intérêts de retard sont appliqués sur le montant TTC de la facture.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Le défaut de paiement à l'échéance pourra entraîner l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire égale à 10% des sommes dues, outre les intérêts de retard, intérêts légaux et frais judiciaires éventuels.

10- CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

L'acheteur ne sera propriétaire du matériel qu'après règlement complet des sommes dues en principal et en accessoires.

En cas de non-respect par l'acheteur du présent contrat et du non-respect des échéances de règlement, la société, sans perdre ses droits, pourra exiger, par simple lettre recommandée, la restitution du matériel aux frais de l'acheteur.

Si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société se réserve le droit de revendiquer dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

11- GARANTIE

Tous les articles sont garantis dans la limite de l'utilisation pour laquelle ils ont été prévus et en concordance avec la garantie du constructeur.

La garantie est limitée exclusivement au remplacement ou au remboursement du matériel. Elle est limitée en tout état de cause à 12 mois. L'acheteur ne peut se prévaloir du recours en garantie pour suspendre ou différer ses paiements.

Les obligations du vendeur excluent la réparation de toutes conséquences directes ou indirectes liées à l'utilisation et aux performances du matériel.

12- FORCE MAJEURE

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de notre société.

Est un cas de force majeure tout événement indépendant de notre volonté et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication et de l'expédition des produits. Constituent notamment des cas de force majeure les grèves générales ou partielles entravant la bonne marche de la société ou celle de l'un de ses fournisseurs, sous-traitants et transporteurs, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières et de pièces détachées.

13- JURIDICTION ET LOI APPLICABLE

Les juridictions compétentes sont celles d'Annecy pour statuer sur les litiges quelque qu'en soit la cause.

Toutes les ventes conclues par notre société sont soumises à la loi française.